



Double licence Anglais/Espagnol

Année universitaire 2026-2027

UFR Lettres et Langues

Direction

- Faculté de Lettres et Langues
 - ✓ *Directeur* : Marie-Hélène SOUBEYROUX
 - ✓ *Secrétariat* : Céline RIEUL, bureau 144
 - ✓ *Scolarité* : Graziella GAUTIER, bureau 138
- Départements :
 - ✓ *Département d'anglais* : Monsieur BERTHEAU GILLES, bureau 49ter, direction.anglais@univ-tours.fr
 - ✓ *Département d'espagnol* : Madame Cathy FOUREZ et Madame Roxana ILASCA, direction-espagnol@univ-tours.fr

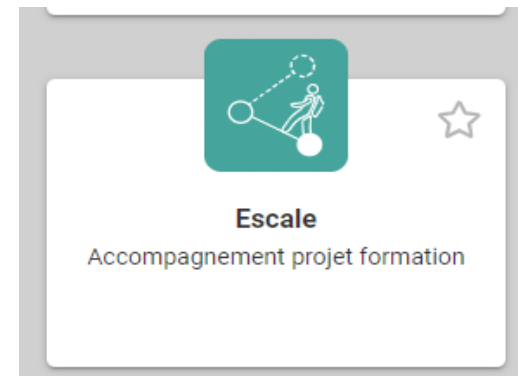
Contacts

- Responsables pédagogiques :
 - ✓ *Anglais* : Monsieur CINGAL Guillaume, cingal@univ-tours.fr
 - ✓ *Espagnol* : Madame GARCIA MÁRKINA Yekaterina, yekaterina.garcia@univ-tours.fr
- Directeur d'études :
Florent KOHLER, florent.kohler@univ-tours.fr
- Secrétariats :
 - ✓ *Anglais* : Gaëlle ARANDELLE, bureau 48, gaelle.arandelle@univ-tours.fr
 - ✓ *Espagnol* : Marie CECCALDI, bureau 08, marie.ceccaldi@univ-tours.fr

Directeur d'études

- Référent de proximité qui doit faciliter la prise en charge des problématiques diverses rencontrées par les étudiants.
- Élaboration du **contrat pédagogique** de l'étudiant.
- Suivi des étudiants dans le cadre du contrat pédagogique.
- Détection et accompagnement individuel des étudiants en situation difficile.

Contrat pédagogique: sur l'ENT → Escale



DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

ORGANISATION PAR SEMESTRES

Licence en 3 ans : 6 semestres

- 1 année = 2 semestres
- 1 semestre = 12 semaines + « semaine 13 » (rattraper des cours annulés par l'enseignant)
- Calendrier : p. 66 du livret de l'étudiant sur le site du département d'Espagnol

<https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/espagnol-portugais>

ÉVALUATIONS

- **CC** = Contrôle continu (au moins 2 notes par semestre) pendant les 12 ou 13 semaines de cours
- **ET** = Examen Terminal lors de la session d'Examens (décembre et janvier / avril et mai)
- 2 Sessions d'examens
- Une « Session 2 » = Rattrapages (juin)

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

LES ENSEIGNEMENTS

- Organisation par modules : 2 en Anglais / 2 en Espagnol / 1 spécifique / 1 transversal = 6 modules au total
- Cours magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD)

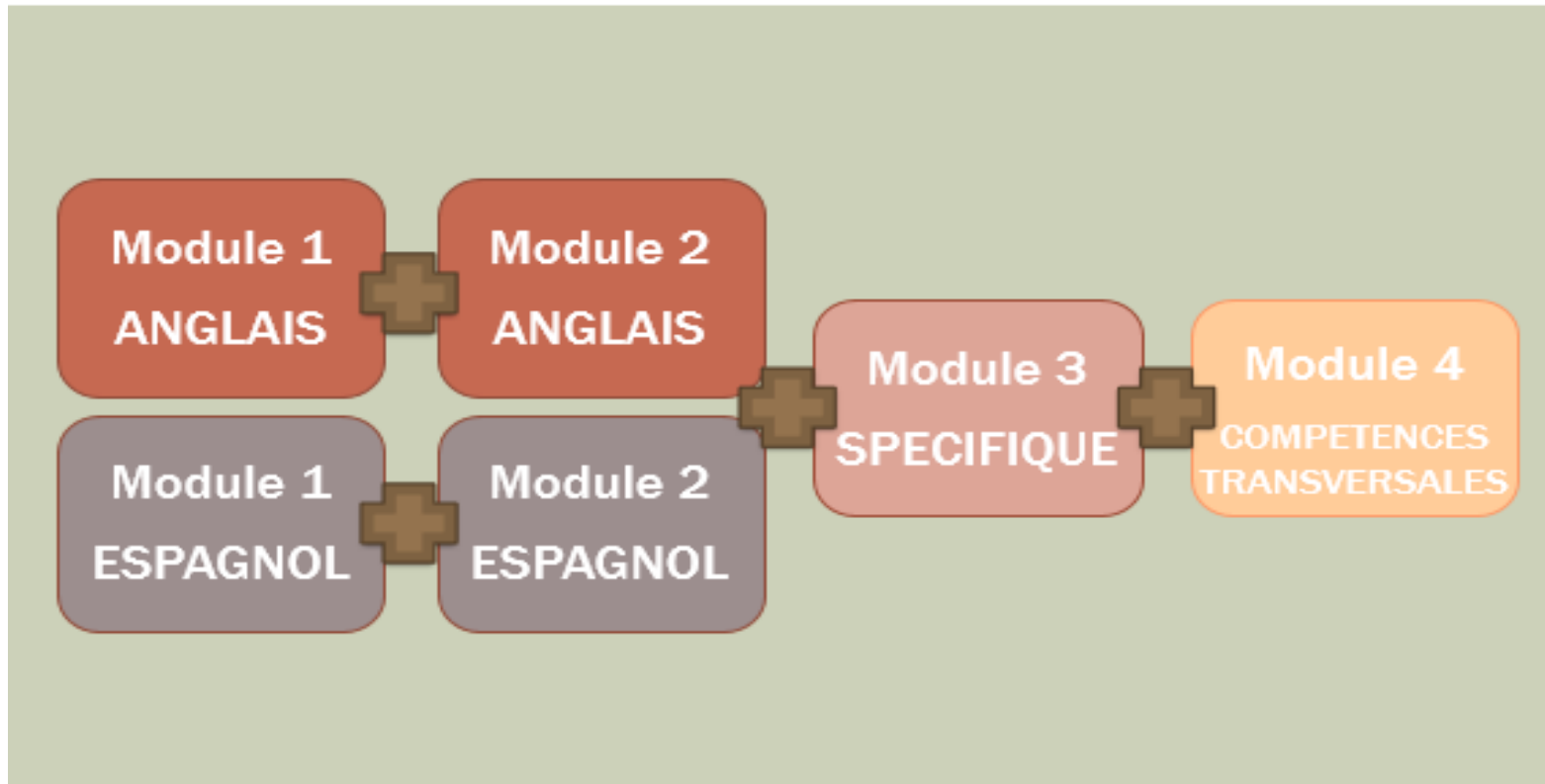
Règles relatives aux absences

- **Assiduité obligatoire aux TD** : toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification valable par écrit. Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire.
- **Contrôles** : En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant doit déposer un justificatif auprès de la scolarité gestionnaire, à l'attention de l'enseignant concerné, **dans un délai de huit jours. Aucun justificatif ne sera accepté passé ce délai.** (p. 6 du livret de l'étudiant)

- **ABsence Injustifiée (ABI)** → empêche le calcul de la moyenne et entraîne une défaillance à l'année (il sera obligatoire le passage au rattrapage de toutes les matières non validées)
- **ABJ = ABsence Justifiée** → n'empêche pas le calcul de la moyenne (mais les contrôles ne se rattrapent pas)

LA DOUBLE LICENCE ANGLAIS/ESPAGNOL

ORGANISATION EN MODULES



VALIDATION DE L'ANNÉE

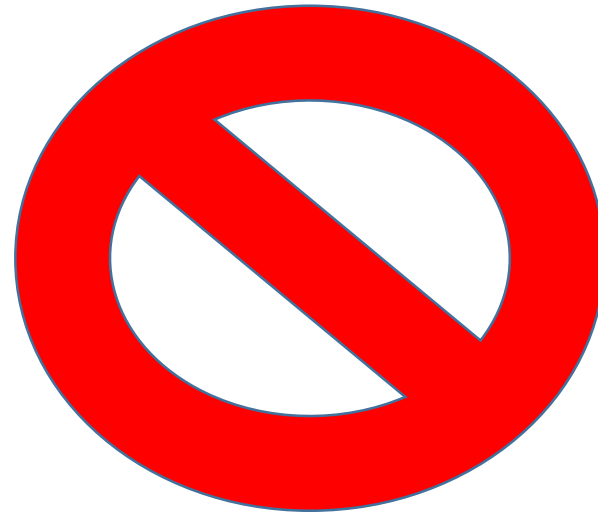
- Minimum de 10/20 à l'année.
 - Moyenne calculée à partir des résultats de tous les modules sur 2 semestres.
- Obtenir au moins 10/20 aux modules 1 et 2 (dits « fondamentaux ») d'anglais et espagnol, qui se compensent entre eux et à l'année.

(moyenne de 4 modules : 1 esp + 1 angl + 2 esp + 2 angl = moyenne des modules fondamentaux)

Exemple : si un étudiant a 12/20 à l'année mais 9/20 de moyenne aux modules 1 et 2 → année non validée → rattrapages / redoublement

DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

- La triche aux examens
- Le plagiat lors des devoirs maison



AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Les matières

	LLCER Double licence anglais-espagnol	Volume horaire		
		CM	TD	Total
	S1			320
	M1A.1 Culture du monde anglophone			60
ANG	EP1A.1.1 Civilisation des Îles britanniques I	12	18	30
	EP1A.1.2 Entendre la littérature anglophone	12	18	30
	M1A.2 Etude et pratique de la langue			60
ANG	EP1A.2.1 Langue écrite et traduction	0	18	18
	EP1A.2.2 Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique	6	18	24
	EP1A.2.3 Grammaire de la langue anglaise	0	18	18
	M1B.1 Savoirs fondamentaux 1			60
ESP	EP1B.1.1 Civilisation	12	18	30
	EP1B.1.2 Littérature	12	18	30
	M1B.2 Savoirs fondamentaux 2			66
ESP	EP1B.2.1 Traduction	0	24	24
	EP1B.2.2 Grammaire	0	18	18
	EP1B.2.3 Pratique de la langue orale et écrite	0	24	24
	M1.3 Module spécifique			36
	EP1.3.1 Transferts culturels entre les mondes	12	6	18

Modalités de contrôle des connaissances de L1 S1 et S2

LLCER Double licence anglais-espagnol	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S1		42												
M1A.1 Culture du monde anglophone	8	8												
EP1A.1.1 Civilisation des Îles britanniques I	4	4	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP1A.1.2 Entendre la littérature anglophone	4	4	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M1A.2 Etude et pratique de la langue	8	8												
EP1A.2.1 Langue écrite et traduction	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP1A.2.2 Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	00:40	ET	E	01:30
EP1A.2.3 Grammaire de la langue anglaise	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M1B.1 Savoirs fondamentaux 1	8	8												
EP1B.1.1 Civilisation	4	4	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1B.1.2 Littérature	4	4	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1B.2 Savoirs fondamentaux 2	8	8												

LANGUE VIVANTE (LV3)

- Langue vivante pour débutants et non débutants au choix :
 - Allemand
 - Italien
 - Portugais

Inscription obligatoire auprès de Marie Ceccaldi :

- il vous faudra compléter une fiche d'inscription pédagogique en ligne que je vous enverrai après la réunion de rentrée.
- **Il faudra absolument cette fiche, sans celle-ci, votre inscription ne sera pas finalisée et vous ne serez pas dans un groupe.**

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

DESTINATION	DÉPART À PARTIR DE	PROCÉDURE	RESPONSABLES
Espagne	L2	Département d'espagnol	Carlos TOUS et Yekaterina GARCÍA MARKÍNA
Irlande / Royaume Uni	L3	Département d'anglais	Oxana KHARLAMENKO
Amérique du Nord	L3	Université	Adrienne JANUS
Amérique Latine (Mexique, Costa Rica, Colombie, Chili, Argentine)	L3	Université	Carlos TOUS, Angélique GOMEZ-MULLER, Cathy FOUREZ
Asie / Australie / Afrique du Sud	L3	Université	Frédérique FOUASSIER / Guillaume CINGAL

LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

LES SERVICES NUMÉRIQUES

- Carte étudiante
- ENT = Environnement Numérique du Travail, accès à votre dossier étudiant
- Adresse électronique universitaire
- Dispositif CELENE (cours en ligne)
- L'environnement complet Microsoft Office 365
- Salles informatiques en libre service
- UTspot : wifi

Direction des Bibliothèques et des Archives (DBA)

- Dans vos bibliothèques universitaires, vous pouvez :
 - ✓ disposer d'une **documentation en ligne** (e-books, revues, manuels, dictionnaires...) en tout lieu et à tout moment à partir du catalogue des BU
 - ✓ **vous former** à la recherche documentaire
 - ✓ travailler dans les **salles de lecture**
 - ✓ **emprunter jusqu'à 20 documents** pour 21 jours
- Plus d'informations : <https://bibliotheques.univ-tours.fr/>



CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Les CRL vous permettent de travailler à votre rythme et à votre niveau, en autonomie.

Ils sont tous :

- ✓ dotés d'une base de données unique regroupant tous les documents pédagogiques pour l'apprentissage des langues,
- ✓ composés de 5 espaces de travail : audio, vidéo/TV, lecture, informatique et conversation où vous pouvez choisir les ressources sur lesquelles vous voulez travailler.
- ✓ Dispositif Tandem avec des étudiants natifs
- ✓ **Tandem**



SERVICES DE SANTÉ ÉTUDIANTE (SSE)

- Consultations individuelles (préventives et curatives)
- Médecine générale, gynécologie, psychologie / psychiatrie, assistante sociale, conseillère conjugale et familiale, orthophonie, diététique, dépistages IST...
- Accompagnement des étudiant·es en situation de handicap
- Prévention du suicide et des souffrances psychologiques
- Infirmière sur site : M^{me} Céline Savary (permanence aux Tanneurs le jeudi, TA420)
- Contact : sse@univ-tours.fr

LE SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

➤ **Cours, stages, ateliers, évènements, formations diplômantes**

➤ **Le Pack'Sport :**

- 200 cours - 66 activités
- des événements sportifs (nuits de la grimpe, Five, fitness, pétanque, badminton, soirées danses et bien-être,...)
- des stages plein air (randonnée, biathlon, ski, canyoning, spéléologie, escalade, padle, bootcamp, trail ...)
- des ateliers (bien-être, danse, ...)
- des compétitions universitaires (Challenge Sportif Etudiants)
- des formations diplômantes (Moniteur SAE, BNSSA, BIA) et des offres partenaires

▪ Contact :

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Site de Grandmont – 14, Avenue Monge

suaps.univ-tours.fr

Mail : suaps@univ-tours.fr



LE SERVICE CULTUREL

- Spectacles, ciné-club, conférences, ateliers (théâtre, ensemble vocal, orchestre universitaire), concours...
- Passeport culturel étudiant : 8€ (<https://culture.univ-tours.fr/le-passeport-culturel-etudiant-cest-quoi>)
- Contact : bureau 109A, christelle.berthier@univ-tours.fr



LA MAISON DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE - RECHERCHE STAGES / EMPLOIS

- ✓ Apprendre à rédiger son CV, sa lettre de motivation, son dossier de candidature pour une formation sélective
- ✓ Préparer son entretien de recrutement
- ✓ Bénéficier des services d'AfterFac, l'Espace Emploi de l'Université à Mame
- ✓ Trouver des offres de stages et de jobs sur R'Pro
- ✓ S'informer sur les métiers et rencontrer des professionnels (conférences métiers, visites d'entreprises, tables rondes, job dating)

DEVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

- ✓ Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprise
- ✓ Obtenir le statut d'Etudiant Entrepreneur

CONTACT univ-tours.fr/moip

Site du Plat d'Etain – Bâtiment A

Mail : moip@univ-tours.fr

Tél : 02 47 36 81 70

AIDES AUX ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

<https://www.univ-tours.fr/campus/vie-pratique/les-aides>

- L'Université met en place plusieurs aides à l'attention des étudiants précaires selon les thèmes suivants :
 - financières,
 - alimentaires,
 - logement,
 - vestimentaires,
 - médicales et psychologiques,
 - lutte contre la précarité menstruelle,
 - emploi,
 - numérique.

Pour suivre l'université de Tours

- -Facebook : [@univ.tours](https://www.facebook.com/univ.tours)
- -Twitter : [@UnivTours](https://twitter.com/UnivTours)
- -Instagram : [@univtours](https://www.instagram.com/univtours)
- -Youtube : [UnivTours](https://www.youtube.com/UnivTours)
- -LinkedIn : [Université de Tours](https://www.linkedin.com/universite-de-tours)
- Toutes les infos sur <https://www.univ-tours.fr>

CINÉCLUB « El sofá azul »

films en espagnol (programmation à venir)